



MINISTÈRE
DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE



A31

Réparation de l'ouvrage d'art
qui franchit la D657 à Champigneulles (54)

À compter du lundi 13 avril 2026
pour une durée prévisionnelle de 6 mois

Région Grand Est
BP 91006 - 1 Place Adrien Zeller
67070 Strasbourg
Tél. : 33 (0) 3 88 15 68 67
www.grandest.fr

Direction Interdépartementale des Routes Est
BP 82120 - 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
www.dir-est.fr



SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 31 mars 2026

La Région Grand Est investit pour vous :

A31 – Des travaux de réparation d'un ouvrage d'art et réfection des enrobés réalisés à hauteur de Champigneulles (54)

Afin d'assurer au quotidien la sécurité et la qualité de circulation sur l'A31, des travaux de réparation d'un ouvrage d'art à hauteur de Champigneulles (54) auront lieu **à compter du lundi 13 avril 2026 pour une durée prévisionnelle de 6 mois**, pour un coût global de 2,2 millions d'euros financés par la Région Grand Est.

Ces travaux sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est, placée sous responsabilité de la Région Grand Est, qui, depuis le 1^{er} janvier 2025, apporte les moyens nécessaires pour rendre cet axe plus sûr et mieux adapté aux besoins des habitants comme des entreprises.

Des coupures ponctuelles de circulation de nuit seront mises en place sur l'A31 et la D657, entre avril et octobre 2026 (les dates seront précisées ultérieurement).

Hors travaux de nuit, sur l'A31 et la D657, les voies de circulation seront maintenues systématiquement en journée.

Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est et la Région remercient les conducteurs de leur patience.
Elles leur recommandent la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

L'ouvrage permet à la bretelle d'entrée A31, échangeur n°21, dans le sens Sud → Nord, de franchir la D657.

Mis en service en 1968, il souffre de multiples pathologies :

- des joints de chaussées dégradés,
- des dispositifs de retenue endommagés,
- des parements dégradés.

Ces pathologies nécessitent une importante campagne de travaux auxquels s'ajouteront des tâches de plus faible ampleur, telles que le renouvellement des garde corps au standard des normes actuelles et la reprise des défauts d'aspect du béton en sous face de l'ouvrage.



II – Description des travaux

La campagne de travaux comprend :

- La transformation de l'about de l'ouvrage afin de supprimer les joints de chaussée,
- La mise en conformité des dispositifs de retenues en rives d'ouvrage,
- La réfection de l'étanchéité du pont,
- Le remplacement des appareils d'appuis,
- La réfection des parements des appuis de l'ouvrage,
- La réfection des couches de roulement en enrobés sur l'ensemble de la bretelle.

Cette campagne de travaux est réalisée en 4 phases élémentaires :

- Phase 1 : Travaux sous l'ouvrage dans le sens Nord → Sud,
- Phase 2 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de gauche dans le sens Sud → Nord,
- Phase 3 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de droite, dans le sens Sud → Nord,
- Phase 4 : Travaux de réfection des enrobés de la bretelle d'entrée A31, dans le sens Sud → Nord.

Phase 1 : Travaux sous l'ouvrage à partir de la D657 pendant toute la durée du délai de travaux

Phase 1 : Travaux sous l'ouvrage - Durée : 5 mois

Mode d'exploitation : réduction de la largeur de chaussée sous l'ouvrage à une seule voie de 4 mètres. Mise en place d'un panneau STOP en fin de bretelle de sortie d'autoroute.

Phase 1bis : Travaux de nuit sous fermeture de la RD657 sens Nord → Sud et de la bretelle de sortie de l'A31 échangeur 21 pour mise en place du balisage et travaux sous ouvrage - Durée : 10 nuits

Phase 1ter : Vérinage de l'ouvrage et remplacement des appareils d'appuis de nuit sous fermeture de la RD657 sens Nord → Sud et de la bretelle de sortie et d'entrée de l'A31 échangeur 21 - Durée : 2 nuits

Des nuits de secours sont prévues pour pallier d'éventuels aléas climatiques ou de chantier.

Phase 2 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de gauche de la bretelle d'entrée A31 sens Sud - Nord

Phase 2 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de gauche - Durée : 11 semaines

Mode d'exploitation : une voie laissée ouverte à la circulation.

Phase 2bis : Travaux préparatoires sous fermeture de nuit de la bretelle d'entrée de l'A31 échangeur 21 pour mise en place du balisage, dépose des joints de chaussées et ripage de la signalisation - Durée : 4 nuits

Des nuits de secours sont prévues pour pallier d'éventuels aléas climatiques ou de chantier.

Phase 3 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de droite de la bretelle d'entrée A31 sens Sud - Nord

Phase 3 : Travaux sur l'ouvrage sur la demi-chaussée de droite - Durée : 9 semaines

Mode d'exploitation : une voie laissée ouverte à la circulation.

Phase 3 bis : Travaux de repli du balisage de nuit sous fermeture de la bretelle d'entrée de l'A31 échangeur 21 - Durée : 1 nuit

Des nuits de secours sont prévues pour pallier d'éventuels aléas climatiques ou de chantier.

Phase 4 : Travaux de réfection des enrobés de la bretelle d'entrée A31 dans le sens Sud - Nord

Dates prévisionnelles : à compter de mi-octobre 2026 pour environ 1 semaine.

Fermeture de nuit de la bretelle d'entrée A31, échangeur 21.

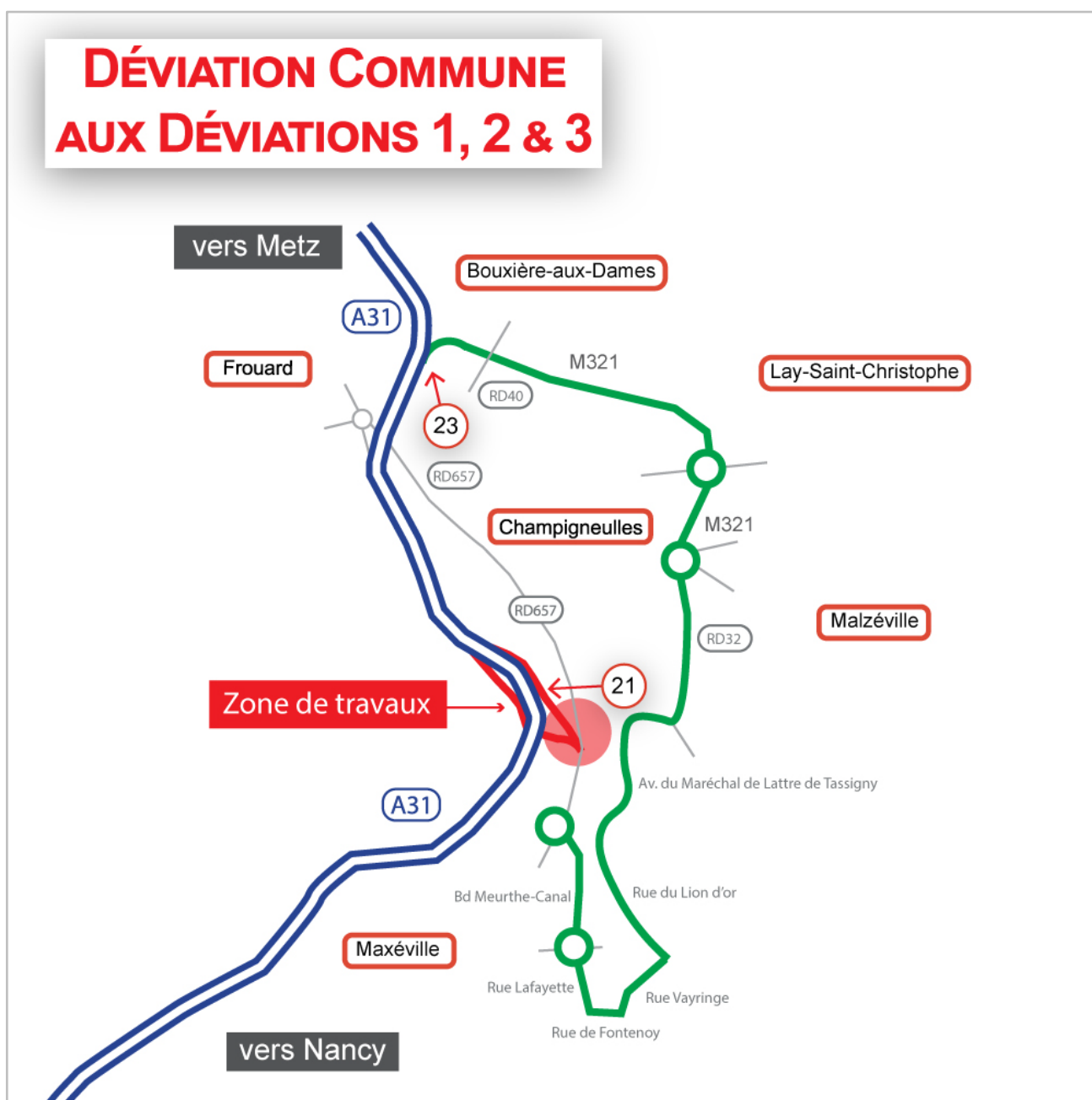
Des nuits de secours sont prévues pour pallier d'éventuels aléas climatiques ou de chantier.

>> Des déviations seront mises en place durant les nuits de coupure

Durant toutes les nuits de fermeture de la bretelle de sortie A31, échangeur n°21, dans le sens Nord - Sud et de la D657, des déviations seront mises en place.

Les fermetures de nuit seront effectives de 21h00 à 5h00.

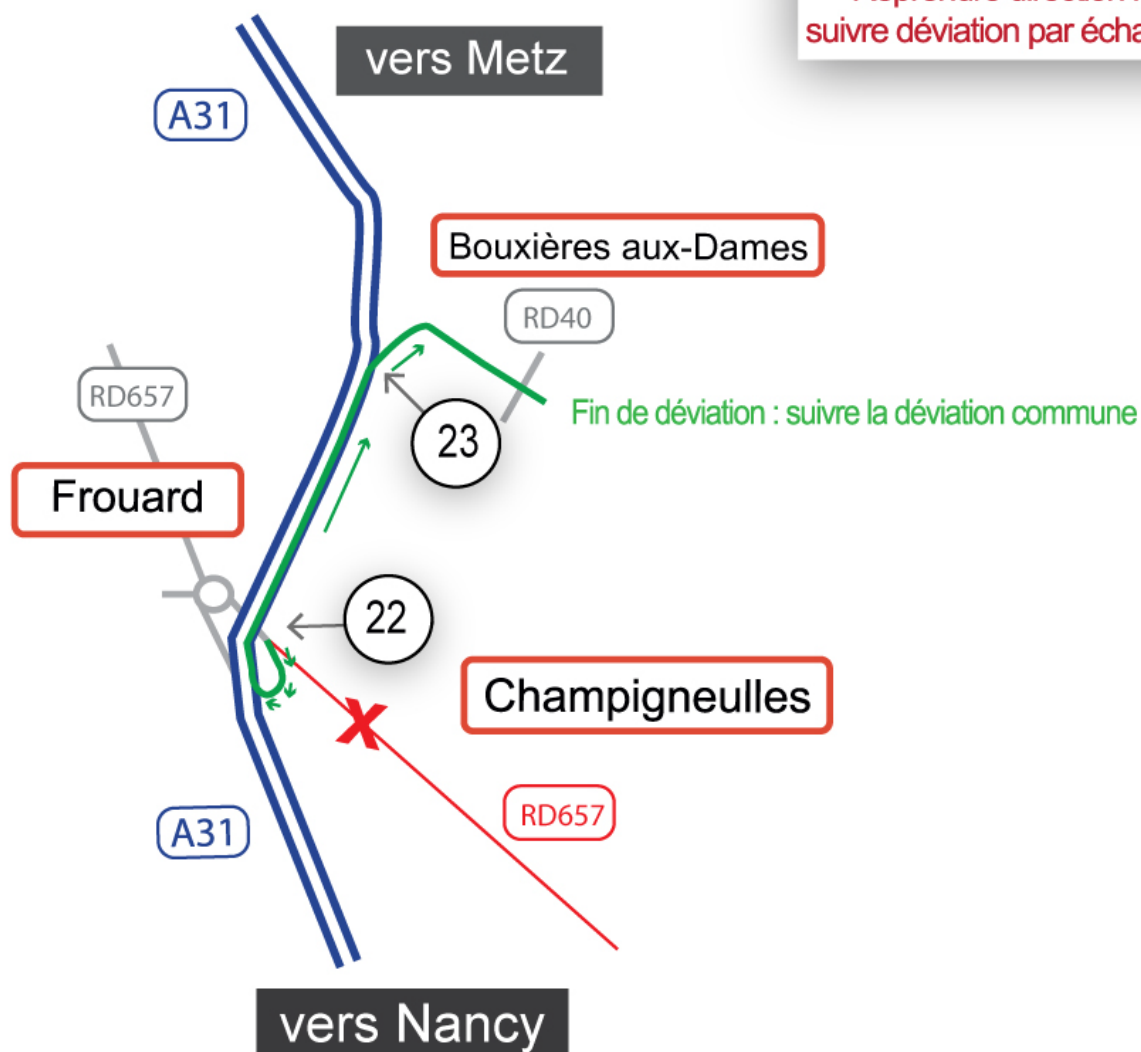
DÉVIATION COMMUNE AUX DÉVIATIONS 1,2 et 3 :



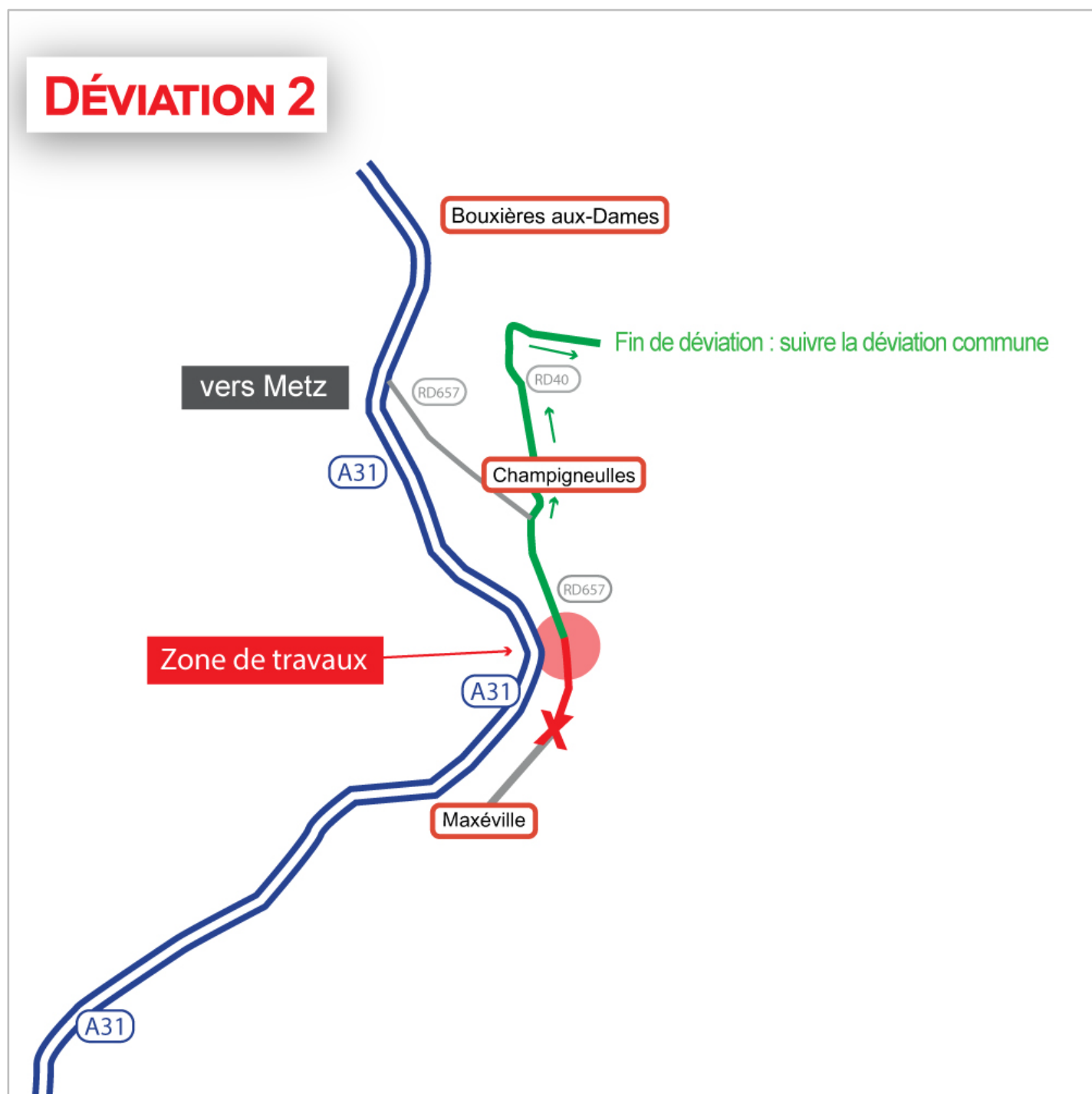
DÉVIATION 1 : Pour les poids-lourds circulant sur la RD657 dans le sens Frouard → Maxéville.

DÉVIATION 1

FERMETURE RD657.
Traversée de Champigneulles
vers Maxéville interdite aux PL.
Reprendre direction Metz et
suivre déviation par échangeur 23.

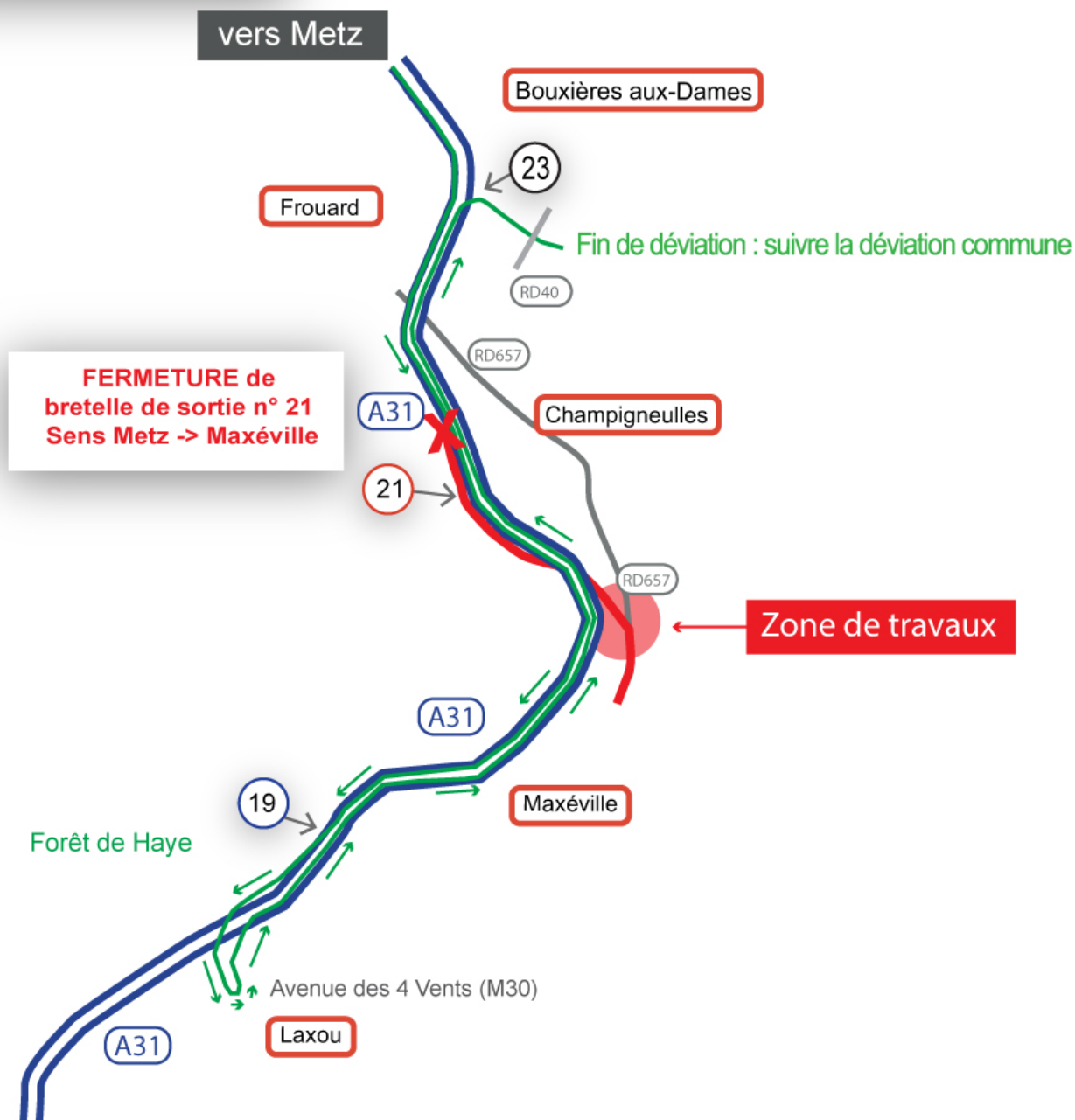


DÉVIATION 2 : Pour les autres usagers circulant sur la RD657 dans le sens Champigneulles → Maxéville.



DÉVIATION 3 : Pour les usagers de l'A31, dans le sens Metz → Nancy, la fermeture de la bretelle de sortie échangeur n°21, dans le sens Nord - Sud s'accompagnera des déviations suivantes :

DÉVIATION 3



DÉVIATION 4 : Durant toutes les nuits de fermeture de la bretelle d'entrée A31, échangeur n°21, dans le sens Sud - Nord, des déviations seront mises en place.

Les coupures de nuit seront effectives de 20h00 à 6h00.



III – Ce qu’il faut retenir

>>> Le trafic sur l’A31 dans les deux sens de circulation ne sera pas perturbé.

>>> La largeur de chaussée de la D657 sous l’ouvrage est limitée à une voie pendant toute la durée des travaux.

>>> Un panneau STOP est aménagé et une limitation de vitesse à 30 km/h avec la présence d’un radar de chantier, en fin de la bretelle de sortie A31, échangeur n°21, dans le sens Nord → Sud pendant la durée des travaux

>>> Sur certaines nuits, la bretelle d’entrée A31, échangeur n°21 dans le sens Sud → Nord sera fermée.

>>> Sur certaines nuits, la bretelle de sortie A31, échangeur n°21 dans le sens Nord → Sud sera fermée.

>>> Sur certaines nuits, la D657 dans le sens Nord → Sud sera fermée au droit de l’ouvrage.

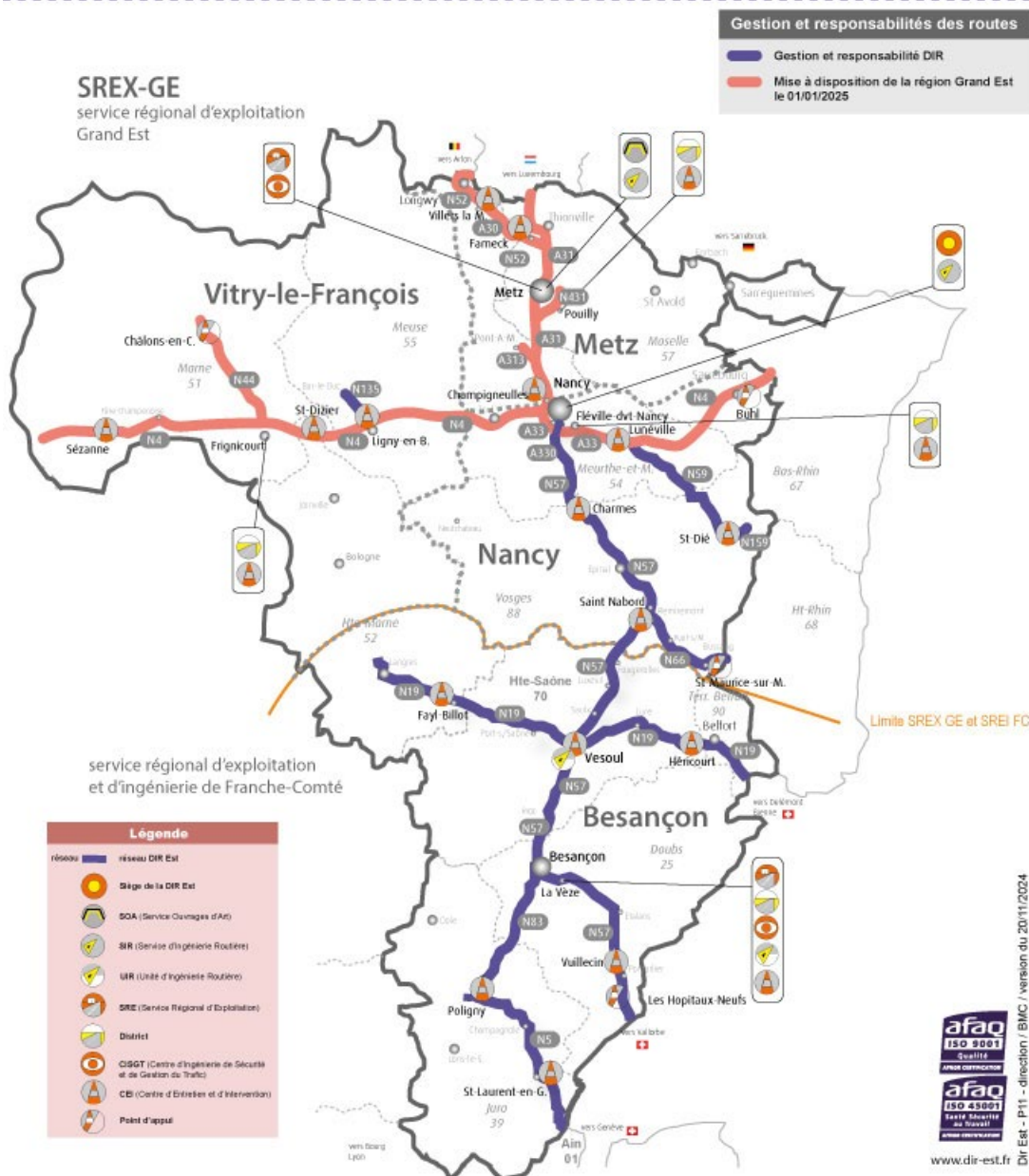
>>> **Des déviations seront mises en place lors des nuits de fermetures.**

Des nuits de secours sont prévues pour pallier à d’éventuels aléas climatiques ou de chantier.

IV – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023





Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

